

Cela me semble étrange de considérer comme chanceuses les municipalités qui ne consacrent pas plus de 20 p. 100 de leur budget annuel pour payer l'intérêt sur leur dette. A mon avis, nous nous endormons tranquillement dans la fumée nocive du système économique actuel, ce que je considère comme très alarmant.

Cependant, de nombreuses municipalités, au Québec, consacrent plus de 50 p. 100 de leur budget annuel seulement au remboursement de l'intérêt sur leur dette. Ainsi, la municipalité de Trois-Rivières-Ouest, dans la région de la Mauricie, a consacré 57.4 p. 100 du budget de l'année financière 1967-1968 au paiement de l'intérêt sur sa dette, soit environ \$62.98 par citoyen.

La municipalité de Ville d'Anjou a consacré \$3,229,623, en 1968, sur un budget total de \$4,976,081, au paiement de l'intérêt sur sa dette, soit 64.9 p. 100 de son budget total. La municipalité de Chambly, dans la région du Richelieu, a consacré 53.6 p. 100 de son budget, au cours de l'année financière 1967-1968, au paiement de l'intérêt sur sa dette.

Que penser, à la vue de tels chiffres, sinon que notre système économique est complètement désuet, et que tout ce que l'on peut faire actuellement, pour vivre convenablement dans un tel système, est d'endetter nos enfants et les enfants de nos enfants.

Plus une municipalité est vieille, plus il lui est difficile de boucler son budget. La simple logique démontre, sans l'ombre d'un doute, qu'il y a quelque chose qui ne tourne vraiment pas rond dans notre économie. Pourquoi s'entêter à hausser les taxes, à réduire les dépenses, à s'endetter auprès des nations voisines, alors que nous ne faisons que mettre des cataplasmes sur une jambe de bois? Pourquoi ne pas aller régler le problème à la source et changer le système?

Je n'ai cité, ici, que quelques chiffres relativement aux municipalités, mais nous savons tous qu'il en est ainsi dans tous les domaines du secteur public, et encore plus dans le secteur privé. En effet, il en est ainsi en ce qui touche les budgets des commissions scolaires, des centres de loisirs, des provinces et même du gouvernement fédéral. Faudra-t-il, un jour, qu'il y ait faillite à l'échelon national pour qu'enfin on se réveille? Malheureusement, monsieur l'Orateur, je le crois.

Un autre problème ne cesse de prendre de l'ampleur et, s'il n'est pas réglé à brève échéance, causera beaucoup de soucis: il s'agit de la pollution de l'air et de l'eau.

A l'heure actuelle, les rivières, les lacs et les fleuves sont remplis de déchets, ce qui oblige les autorités gouvernementales à y défendre la pêche commerciale, parce que les poissons sont devenus impropres à la consommation.

Je suis, depuis deux ans, membre du comité des ressources nationales et des travaux publics et je suis persuadé que la situation actuelle requiert d'urgence l'attention du gouvernement central. Mercredi dernier, j'ai participé, avec mes confrères, au visionnement de quelques courts métrages sur la qualité des eaux dans plusieurs régions du pays. Ce n'est vraiment pas rose, même si ces courts métrages étaient en couleurs. On parle bien de sauver la vie des poissons, mais que dire de celle des humains, des Canadiens!

Dans plusieurs municipalités, l'eau du robinet n'est plus potable. Plusieurs médecins défendent à leurs patients de boire de l'eau dans certaines municipalités du Québec, de l'autre côté de la rivière Outaouais, par exemple, où des cas de fièvre typhoïde et paratyphoïde ont été signalés.

Pendant ce temps, les conseils municipaux ne font rien et ne peuvent rien faire, parce qu'ils ne disposent pas de ressources monétaires suffisantes pour purifier l'eau, la filtrer, la rendre propre à la consommation humaine. Ce sont là des problèmes extrêmement graves, parce que la santé physique de la population en dépend, ainsi que l'essor industriel.

Il est temps que le gouvernement fédéral crée certains mécanismes de participation financière en vue de venir en aide aux municipalités, en coopération avec les autorités des diverses provinces. Nous sommes d'avis qu'il faut trouver des méthodes de financement plus rationnelles et plus équitables que celles qui existent actuellement, si nous ne voulons pas courir le risque de détruire toute la propriété privée, et si nous voulons éviter que la population ne devienne incapable de posséder une maison, parce que les taxes seraient trop élevées.

Les municipalités, de même que les organisations industrielles, se heurtent à des problèmes de financement pour lutter efficacement contre la pollution de l'eau. Le gouvernement fédéral, s'il le désire et s'il prend les moyens nécessaires, est en mesure d'apporter une solution à ces problèmes financiers.

C'est pour cette raison que le Ralliement créditiste a soulevé cette question aujourd'hui et qu'il propose que le gouvernement fédéral, par le truchement de la Banque du Canada, consente des prêts sans intérêt aux provinces et aux municipalités pour la construction et le développement de projets sociaux qui sont d'une nécessité vitale, essentielle, à la survie de la collectivité.

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, il faut reconnaître que les orateurs du Ralliement créditiste qui m'ont précédé semblent convaincus et sincères, mais il faut aussi se rendre compte qu'ils ne semblent pas tellement